

## Usagers - Agents des MDA, ensemble pour un service public de qualité !

### Agents en grève Mardi 28 mars



Les agents en grève se réuniront mardi 12h30-13h30 devant la cantine de l'hôtel de ville pour de l'action citoyenne en actes : Informer et débattre des dessous de la réforme avec élu-es, agents. **N'hésitez pas à passer**

Alors que Mme la Maire explique au conseil de Paris des 27 et 28 Mars 2017, qu'elle accorde de l'importance à la vie associative, dans les faits, la réforme des MDA c'est :

**Une « économie » de 500000 euros !**

Sur le dos des agents et des usagers : 4 équipements de proximité ferment !

**909 m<sup>2</sup> en moins !**

Du 1er au 8e : dans le 8e par exemple, (en raison d'une salle partagée avec le conservatoire) il y a déjà des difficultés à accueillir les associations du 8e. Les agents en contrats aidés n'ont déjà pas de conditions de travail satisfaisantes car ils travaillent dans une salle informatique ! Et il faudra que cette maison accueille des associations d'autre arrondissement ? Comment ? Aucune réponse n'est apportée au personnel à ce jour !

**Une ouverture « plus grande » mais peu rassurante**

Une fermeture au public le vendredi matin au profit du jeudi matin alors que c'est une matinée utilisée par les associations.

L'ouverture du lundi au dimanche de 8h30 à 22h30 par des conventionnements avec les associations, sans gardiennage. Les agents alertent sur les risques pour la **sécurité des personnes** et des biens en particulier, dans les établissements complexes (sur plusieurs niveaux, ou d'accueils multiples ex des maisons accueillant des PIMMS-PAD. Ils s'inquiètent aussi du respect du **principe de l'égalité de traitement** devant le service public pour les associations qui pourraient signer des conventions d'occupation et pas les autres...

**Une baisse de qualité du service public !**

En plus des associations, les MVAC devront s'ouvrir résolument à toutes les formes d'engagements et donc à davantage d'usagers. Avec quels moyens réels supplémentaires pour bien les accueillir et les accompagner ? La ville évoque la création de 10 postes : Ils correspondent aux besoins actuels, vu que les 26 agents en CUI sont "utilisés" comme agents titulaires et non comme des personnes en insertion. La ville projette dans le fonctionnement des futures maisons encore de la **PRECARITE** avec une trentaine d'agents en CUI. Outre que c'est illégal et que c'est mal payer nos collègues précaires, la ville démontre que pour assurer un vrai accueil, les maisons ont besoin de bien plus d'emplois ! Du côté des titulaires, le manque « d'attractivité des conditions de travail » : (congés imposés, horaires décalés, non compatibles avec vie de famille, ...) est criant. Aujourd'hui, alors que les missions vont augmenter aucune revalorisation salariale n'est proposée à l'ensemble des agents ! **Enfin, l'épuisement professionnel constaté par les élus du CHSCT oblige la ville à accepter une enquête du CHSCT pour prévenir le développement de la souffrance au travail !**

**Le sous-effectif permanent et le mal être des agents risquent de se maintenir avec un service rendu aux usagers dégradé. Pour nous, la santé des agents au travail rime avec qualité du service public rendu aux usagers. C'est pourquoi les agents exprimeront leur mécontentement à l'occasion du vote de la réforme au conseil de Paris les 27- 28 mars.**